



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2024/ 608

**portant création du périmètre délimité des abords relatifs aux monuments historiques situés au sein
du centre-ville de la commune de Metz (Moselle)**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST PAR INTÉRIM
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

- VU le code de l'environnement, notamment son article L. 123-1 ;
- VU le code du patrimoine, notamment ses articles L. 621-30 à L. 621-32 et R. 621-92 à R. 621-95 ;
- VU le code de l'urbanisme, notamment son article R. 132-2 ;
- VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- VU le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Laurent TOUVET, préfet de la Moselle, à compter du 24 août 2020 ;
- VU le projet de périmètre délimité des abords des monuments historiques suivants :
- Abbaye Saint-Arnould (ancienne), cercle de garnison, rue aux Ours et rue Poncelet, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 24 février 1986
 - Abbaye Saint-Clément (ancienne), hôtel de région, 28, rue du Pontiffroy et place Gabriel-Hocquard, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 02 novembre 1972
 - Abbaye Sainte-Glossinde (ancienne), évêché, place Sainte-Glossinde, classée et inscrite au titre de monuments historiques par arrêté du 07 septembre 1978
 - Caserne Ney du Génie, place de la République, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 24 octobre 1929
 - Cathédrale Saint-Étienne, 3, place d'Armes, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 16 février 1930
 - Chapelle de la Miséricorde, 32-34, rue de la Chèvre, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 18 décembre 1968
 - Chapelle des Templiers, rue de la Citadelle, classée au titre de monuments historiques par arrêté de liste de 1840
 - Chapelle du collège des Jésuites (ancienne), salle de l'hôtel de Région, place Gabriel-Hocquard, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 31 août 1992
 - Chapelle du Petit-Saint-Jean, rue des Bénédictins, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 1^{er} juin 1973

- Chapelle Saint-Genest, dite "Maison Rabelais", 3 en Jurue, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 09 décembre 1929
- Cimetière dit "Cimetière de l'Est", avenue de Strasbourg, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 29 juillet 2003
- Commanderie Saint-Antoine (grange des Antonistes et hôtel de la Ville de Lyon), rue des Piques, classement au titre de monuments historiques par arrêté du 8 novembre 1994 - inscription au titre de monuments historiques par arrêté du 1er juillet 1930
- Couvent des Récollets, 2, rue de l'Abbé-Risse et 1 rue des Récollets, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 23 mars 1972
- Ecole Chanteclair-Debussy, 29 Boulevard Paixhans, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 12 février 2012
- École royale d'artillerie (ancienne), avenue Winston-Churchill, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 17 février 2012
- Église abbatiale de Saint-Pierre-en-Citadelle (ancienne) ou Saint-Pierre-aux-Nonnains, 1 rue de la Citadelle, classée au titre de monuments historiques par arrêté des 31 décembre 1909 et le Cloître en 19 janvier 1932
- Église des Grands-Carmes (ancienne), rue Marchant et boulevard Paixhans, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 28 octobre 1929
- Église des Trinitaires, 2 rue des Trinitaires, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 1^{er} mars 1973
- Église Notre-Dame, 21 rue de la Chèvre, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 18 décembre 1968
- Église Saint-Clément, rue du Pontiffroy, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 02 novembre 1972
- Église Sainte-Sécolène, place Jeanne-d'Arc, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 01 avril 1914
- Église Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, rue de Verdun, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 17 novembre 1998
- Église Saint-Étienne-le-Dépenné, 1 rue Gaudrée, classement au titre de monuments historiques par arrêté du 24 mars 1928 - inscription au titre de monuments historiques par arrêté du 30 octobre 1989
- Église Saint-Eucaire, rue des Allemands, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 22 janvier 1979
- Église Saint-Martin, place Saint-Martin, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 16 mars 1925
- Église Saint-Maximin, rue Mazelle, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 31 juillet 1923
- Église Saint-Simon-et-Saint-Jude et les bâtiments adjacents, 4 à 9, place de France, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 06 décembre 1989
- Église Saint-Vincent (ancienne abbatiale), place Saint-Vincent, classée au titre de monuments historiques par arrêté de liste du 16 février 1930
- Fontaine Coislin, rue Cambout, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 28 octobre 1929
- Fontaine, rue de la Fontaine, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 03 octobre 1929

- Gare des chemins de fer, place du Général-de-Gaulle, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 15 janvier 1975
- Grenier de la ville dit "de Chèvremont", rue de Chèvremont, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 27 décembre 1924
- Hôpital militaire (ancien) du Fort Moselle, rue Richepanse, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 24 octobre 1929 et du 17 juillet 1937
- Hôpital Saint-Nicolas (ancien), place Saint-Nicolas et rue de la Fontaine, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 03 octobre 1939 et du 05 avril 1993
- Hôtel des Arts et Métiers, dit aussi "Maison des Corporations", av. Foch, pl. Raymond-Mondon et rue Gambetta, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 05 novembre 2002
- Hôtel de la Bulette, 1, place Sainte-Croix, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 12 janvier 1931, rectifié le 17 mars 1931
- Hôtel de Gargan, 9, en Nexirue, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 03 octobre 1929
- Hôtel de Gournay-Burtaigne, 4 et 6, place des Charrons, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 20 décembre 2006
- Hôtel de Heu, 19-21, rue de la Fontaine, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 11 janvier 1990
- Hôtel Jobal (ancien), 12-14, rue du Chanoine-Collin, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 06 janvier 1930
- Hôtel de Malte, 9 rue des Murs, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 30 octobre 1989
- Hôtel des Postes, rue Gambetta, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 15 janvier 1975
- Hôtel Saint-Livier (ancien), fonds régional d'art contemporain, 1 bis, rue des Trinitaires, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 12 décembre 1939 et 15 mai 2003
- Hôtel de ville, place d'Armes, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 15 décembre 1922
- Bâtiments militaires (anciens), puis caisse d'épargne et hôtel du district, actuel pavillon du tourisme, place d'Armes, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 01 avril 1921
- Immeubles, n° 12 à 18 place d'Armes, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 15 décembre 1922 et 19 janvier 1928
- Immeuble, 12 rue des Bénédictins, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 24 octobre 1929
- Immeuble, 8 place de Chambre, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 21 avril 1959
- Immeubles, 19, 21, 23, 25, 27, rue du Change, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 03 octobre 1929
- Immeuble, 2 bis, rue de Châtillon, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 09 décembre 1929
- Immeuble, 1 rue de la chèvre, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 27 mai 1975
- Immeuble, rue de Chèvremont, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 09 décembre 1929
- Immeuble, 20, rue de Chèvremont, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 18 septembre 1970
- Immeuble, 3 et 3 bis rue du Coëtlosquet (actuellement n°17), et 4 rue des Trois-Boulangers, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 19 décembre 1986

- Immeubles, 1, 2, 5, 6, 7 et 11, place de la Comédie, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 06 janvier 1930
- Immeuble, 3, place de la Comédie, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 06 janvier 1930
- Immeuble, 9 rue de la Fontaine, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 17 mars 1994
- Immeuble, 11 rue de la Fontaine, classement du 12 juin 1995 - inscription du 3 mars 1994
- Immeuble, 36, en Fournirue, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 05 avril 1930
- Immeuble, 60, en Fournirue, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 03 octobre 1929
- Immeuble, 9, rue du Grand-Cerf (ancien Hôtel de Gargan) inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 09 décembre 1929
- Immeuble, 8, rue de la Haye, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 05 avril 1930
- Immeuble, 29, en Jurue, , inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 10 décembre 1929
- Immeuble, 20, rue Ladoucette, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 09 mai 1947
- Immeuble, 15, rue Maurice-Barrès, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 05 avril 1930
- Immeuble, 8 rue Mazelle, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 29 juin 1928
- Immeuble, 22, rue du Pont-Saint-Georges, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 17 mars 1930
- Immeuble, 2, place Sainte-Croix (actuellement n°4), inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 5 avril 1930, rectifié le 11 mars 1933
- Immeuble, 8 place Sainte Croix, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 20 mai 1930
- Immeuble, 10-12, place Saint-Étienne, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 05/ janvier 1923
- Immeuble, 14, place Saint-Jacques, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 05 avril 1930
- Immeuble, n°impairs 1 à 63, place Saint-Louis - voir aussi rue du Change, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 24 octobre 1929
- Immeuble, 42, rue Saint-Marcel, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 05 avril 1930
- Immeuble, 7, pl. Saint-Nicolas et 9, rue du Neubourg, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 30 novembre 1989
- Immeuble, 45, rue Vigne-Saint-Avoid, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 24 octobre 1929
- Immeuble dit "Grand magasin de la Citadelle", 5, avenue Ney, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 20 janvier 1969
- Maison abbatiale de Saint-Symphorien, anc. au 11, place Saint-Martin, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 24 octobre 1929
- Maison "des Têtes", 33, en Fournirue, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 03 octobre 1929

- Maison natale de Verlaine, 2 rue Haute-Pierre, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 03 octobre 1929
- Palais du Gouverneur, à la Citadelle, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 15 janvier 1975
- Palais de Justice, rue Haute-Pierre, à l'angle de l'Esplanade, classée au titre de monuments historiques par 4 arrêté avril 1921 et 14 juin 1929
- Place d'Armes, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 12 janvier 1948
- Place Saint-Étienne, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 23 janvier 1930
- Pont des Thermes, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 09 juillet 1927
- Porte des Allemands, carrefour bd Maginot et rue des Allemands, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 03 décembre 1966
- Porte de prison (ancienne) dépendant de l'immeuble sis 2, rue Maurice-Barrès, Anciennement rue Lasalle - actuellement dans le mur d'enceinte médiévale rue de l'Arsenal, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 27 octobre 1971
- Porte de Bellecroix, rue du Corps Expéditionnaire Français, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 12 juillet 1982
- Portes Louis XIII, anciennement encastrées dans le mur de la caserne du cloître et réédifiées dans la cour de l'internat du lycée, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 30 mars 1926
- Quartier Moselle, place de France, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 24 octobre 1929
- Restes des anciens remparts, au nord et au nord-est de l'Arsenal, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 12 octobre 1929
- Synagogue, 39, rue du Rabbin-Élie-Bloch, , inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 06 décembre 1984
- Temple protestant, place de la Comédie, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 06 janvier 1930
- Théâtre, 4, place de la Comédie, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 06 janvier 1930
- Tour Camoufle, square Camoufle, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 31 octobre 1929
- Tour des Esprits et partie de remparts comprise entre celle-ci et la porte des Allemands, constructions dites "Basses grilles de la Seille" inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 14 avril 1932
- Vestiges gallo-romains sous le musée municipal, 2, rue de la Bibliothèque, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 06 janvier 1930

VU la délibération du conseil métropolitain de Metz-Métropole en date du 18 mars 2019, ayant prescrit la révision générale du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ;

VU la proposition de l'architecte des bâtiments de France d'élaborer un périmètre délimité des abords (PDA), en remplacement du périmètre de 500 mètres existant autour du monument historique de la commune de Metz ;

VU la délibération du conseil métropolitain de Metz-Métropole en date du 03 avril 2023, ayant arrêté le projet du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ;

VU la délibération du conseil municipal de la commune de Metz, en date du 05 décembre 2022 donnant un avis favorable au projet de Périmètre Délimité des abords (PDA) relatif à la ville de Metz ;

VU la délibération du conseil métropolitain de Metz-Métropole en date du 03 avril 2023 donnant un avis favorable sur les projets de Périmètres Délimités de Abords (PDA) conformément aux dossiers validés par l'architecte des Bâtiments de France ;

VU l'arrêté métropolitain PT n° 04/2023, en date du 03 octobre 2023 prescrivant l'enquête publique unique, relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Metz-Métropole et des projets de création de Périmètres Délimités des Abords (PDA) ;

VU la consultation des propriétaires des monuments historiques ;

VU le rapport, les conclusions et l'avis de la commission d'enquête remis à Metz-Métropole le 15 mars 2024 ;

VU l'avis favorable de la commission d'enquête sur les projets de PDA assorti de deux réserves, et les réponses apportées par Metz-Métropole en lien avec l'architecte des Bâtiments de France ;

VU la délibération du conseil métropolitain de Metz Métropole en date du 04 juin 2024 approuvant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ;

VU la délibération du conseil métropolitain de Metz Métropole en date du 04 juin 2024 approuvant les Périmètres Délimités des Abords (PDA) ;

CONSIDERANT que la création d'un périmètre délimité des abords permet de désigner les immeubles ou ensembles d'immeubles qui forment avec les monuments historiques un ensemble cohérent et qu'ils sont susceptibles de contribuer à leur mise en valeur ;

CONSIDERANT le cadre privilégié, participant à la mise en valeur des monuments historiques situés au sein du centre-ville de Metz , constitué par le cadre bâti et paysager jouxtant les monuments historiques ;

CONSIDERANT que le périmètre automatique de 500 mètres s'applique sur une superficie de 468 hectares et que le périmètre délimité des abords propose de réduire cette superficie à 345 hectares, en maintenant dans le périmètre délimité des abords l'emprise historique des monuments et les espaces alentours qui participent réellement à l'environnement du monument ou de la conservation du patrimoine communal ;

SUR PROPOSITION du Directeur régional adjoint des affaires culturelles du Grand Est ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} :

Le périmètre délimité des abords des monuments historiques suivants situés à Metz :

- Abbaye Saint-Arnould (ancienne), cercle de garnison, rue aux Ours et rue Poncelet, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 24 février 1986
- Abbaye Saint-Clément (ancienne), hôtel de région, 28, rue du Pontiffroy et place Gabriel-Hocquard, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 02 novembre 1972
- Abbaye Sainte-Glossinde (ancienne), évêché, place Sainte-Glossinde, classée et inscrite au titre de monuments historiques par arrêté du 07 septembre 1978

- Caserne Ney du Génie, place de la République, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 24 octobre 1929
- Cathédrale Saint-Étienne, 3, place d'Armes, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 16 février 1930
- Chapelle de la Miséricorde, 32-34, rue de la Chèvre, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 18 décembre 1968
- Chapelle des Templiers, rue de la Citadelle, classée au titre de monuments historiques par arrêté de liste de 1840
- Chapelle du collège des Jésuites (ancienne), salle de l'hôtel de Région, place Gabriel-Hocquard, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 31 août 1992
- Chapelle du Petit-Saint-Jean, rue des Bénédictins, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 1^{er} juin 1973
- Chapelle Saint-Genest, dite "Maison Rabelais", 3 en Jurue, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 09 décembre 1929
- Cimetière dit "Cimetière de l'Est", avenue de Strasbourg, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 29 juillet 2003
- Commanderie Saint-Antoine (grange des Antonistes et hôtel de la Ville de Lyon), rue des Piques, classement au titre de monuments historiques par arrêté du 8 novembre 1994 - inscription au titre de monuments historiques par arrêté du 1^{er} juillet 1930
- Couvent des Récollets, 2, rue de l'Abbé-Risse et 1 rue des Récollets, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 23 mars 1972
- Ecole Chanteclair-Debussy, 29 Boulevard Paixhans, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 12 février 2012
- École royale d'artillerie (ancienne), avenue Winston-Churchill, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 17 février 2012
- Église abbatiale de Saint-Pierre-en-Citadelle (ancienne) ou Saint-Pierre-aux-Nonnains, 1 rue de la Citadelle, classée au titre de monuments historiques par arrêté des 31 décembre 1909 et le Cloître en 19 janvier 1932
- Église des Grands-Carmes (ancienne), rue Marchant et boulevard Paixhans, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 28 octobre 1929
- Église des Trinitaires, 2 rue des Trinitaires, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 1^{er} mars 1973
- Église Notre-Dame, 21 rue de la Chèvre, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 18 décembre 1968
- Église Saint-Clément, rue du Pontiffroy, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 02 novembre 1972
- Église Sainte-Ségoleine, place Jeanne-d'Arc, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 01 avril 1914
- Église Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, rue de Verdun, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 17 novembre 1998
- Église Saint-Étienne-le-Dépenné, 1 rue Gaudrée, classement au titre de monuments historiques par arrêté du 24 mars 1928 - inscription au titre de monuments historiques par arrêté du 30 octobre 1989

- Église Saint-Eucaire, rue des Allemands, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 22 janvier 1979
- Église Saint-Martin, place Saint-Martin, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 16 mars 1925
- Église Saint-Maximin, rue Mazelle, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 31 juillet 1923
- Église Saint-Simon-et-Saint-Jude et les bâtiments adjacents, 4 à 9, place de France, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 06 décembre 1989
- Église Saint-Vincent (ancienne abbatiale), place Saint-Vincent, classée au titre de monuments historiques par arrêté de liste du 16 février 1930
- Fontaine Coislin, rue Cambout, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 28 octobre 1929
- Fontaine, rue de la Fontaine, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 03 octobre 1929
- Gare des chemins de fer, place du Général-de-Gaulle, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 15 janvier 1975
- Grenier de la ville dit "de Chèvremont", rue de Chèvremont, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 27 décembre 1924
- Hôpital militaire (ancien) du Fort Moselle, rue Richepanse, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 24 octobre 1929 et du 17 juillet 1937
- Hôpital Saint-Nicolas (ancien), place Saint-Nicolas et rue de la Fontaine, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 03 octobre 1939 et du 05 avril 1993
- Hôtel des Arts et Métiers, dit aussi "Maison des Corporations", av. Foch, pl. Raymond-Mondon et rue Gambetta, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 05 novembre 2002
- Hôtel de la Bulette, 1, place Sainte-Croix, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 12 janvier 1931, rectifié le 17 mars 1931
- Hôtel de Gargan, 9, en Nexirue, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 03 octobre 1929
- Hôtel de Gournay-Burtaigne, 4 et 6, place des Charrons, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 20 décembre 2006
- Hôtel de Heu, 19-21, rue de la Fontaine, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 11 janvier 1990
- Hôtel Jobal (ancien), 12-14, rue du Chanoine-Collin, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 06 janvier 1930
- Hôtel de Malte, 9 rue des Murs, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 30 octobre 1989
- Hôtel des Postes, rue Gambetta, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 15 janvier 1975
- Hôtel Saint-Livier (ancien), fonds régional d'art contemporain, 1 bis, rue des Trinitaires, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 12 décembre 1939 et 15 mai 2003
- Hôtel de ville, place d'Armes, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 15 décembre 1922
- Bâtiments militaires (anciens), puis caisse d'épargne et hôtel du district, actuel pavillon du tourisme, place d'Armes, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 01 avril 1921
- Immeubles, n° 12 à 18 place d'Armes, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 15 décembre 1922 et 19 janvier 1928

- Immeuble, 12 rue des Bénédictins, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 24 octobre 1929
- Immeuble, 8 place de Chambre, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 21 avril 1959
- Immeubles, 19, 21, 23, 25, 27, rue du Change, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 03 octobre 1929
- Immeuble, 2 bis, rue de Châtillon, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 09 décembre 1929
- Immeuble, 1 rue de la chèvre, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 27 mai 1975
- Immeuble, rue de Chèvremont, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 09 décembre 1929
- Immeuble, 20, rue de Chèvremont, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 18 septembre 1970
- Immeuble, 3 et 3 bis rue du Coëtlosquet (actuellement n°17), et 4 rue des Trois-Boulangers, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 19 décembre 1986
- Immeubles, 1, 2, 5, 6, 7 et 11, place de la Comédie, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 06 janvier 1930
- Immeuble, 3, place de la Comédie, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 06 janvier 1930
- Immeuble, 9 rue de la Fontaine, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 17 mars 1994
- Immeuble, 11 rue de la Fontaine, classement du 12 juin 1995 - inscription du 3 mars 1994
- Immeuble, 36, en Fournirue, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 05 avril 1930
- Immeuble, 60, en Fournirue, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 03 octobre 1929
- Immeuble, 9, rue du Grand-Cerf (ancien Hôtel de Gargan) inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 09 décembre 1929
- Immeuble, 8, rue de la Haye, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 05 avril 1930
- Immeuble, 29, en Jurue, . inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 10 décembre 1929
- Immeuble, 20, rue Ladoucette, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 09 mai 1947
- Immeuble, 15, rue Maurice-Barrès, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 05 avril 1930
- Immeuble, 8 rue Mazelle, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 29 juin 1928
- Immeuble, 22, rue du Pont-Saint-Georges, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 17 mars 1930
- Immeuble, 2, place Sainte-Croix (actuellement n°4), inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 5 avril 1930, rectifié le 11 mars 1933
- Immeuble, 8 place Sainte Croix, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 20 mai 1930
- Immeuble, 10-12, place Saint-Étienne, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 05/ janvier 1923
- Immeuble, 14, place Saint-Jacques, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 05 avril 1930
- Immeuble, n°impairs 1 à 63, place Saint-Louis - voir aussi rue du Change, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 24 octobre 1929
- Immeuble, 42, rue Saint-Marcel, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 05 avril 1930

- Immeuble, 7, pl. Saint-Nicolas et 9, rue du Neubourg, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 30 novembre 1989
- Immeuble, 45, rue Vigne-Saint-Avoid, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 24 octobre 1929
- Immeuble dit "Grand magasin de la Citadelle", 5, avenue Ney, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 20 janvier 1969
- Maison abbatiale de Saint-Symphorien, anc. au 11, place Saint-Martin, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 24 octobre 1929
- Maison "des Têtes", 33, en Fournirue, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 03 octobre 1929
- Maison natale de Verlaine, 2 rue Haute-Pierre, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 03 octobre 1929
- Palais du Gouverneur, à la Citadelle, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 15 janvier 1975
- Palais de Justice, rue Haute-Pierre, à l'angle de l'Esplanade, classée au titre de monuments historiques par 4 arrêté avril 1921 et 14 juin 1929
- Place d'Armes, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 12 janvier 1948
- Place Saint-Étienne, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 23 janvier 1930
- Pont des Thermes, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 09 juillet 1927
- Porte des Allemands, carrefour bd Maginot et rue des Allemands, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 03 décembre 1966
- Porte de prison (ancienne) dépendant de l'immeuble sis 2, rue Maurice-Barrès, Anciennement rue Lasalle - actuellement dans le mur d'enceinte médiévale rue de l'Arsenal, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 27 octobre 1971
- Porte de Bellecroix, rue du Corps Expéditionnaire Français, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 12 juillet 1982
- Portes Louis XIII, anciennement encastrées dans le mur de la caserne du cloître et réédifiées dans la cour de l'internat du lycée, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 30 mars 1926
- Quartier Moselle, place de France, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 24 octobre 1929
- Restes des anciens remparts, au nord et au nord-est de l'Arsenal, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 12 octobre 1929
- Synagogue, 39, rue du Rabbin-Élie-Bloch, , inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 06 décembre 1984
- Temple protestant, place de la Comédie, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 06 janvier 1930
- Théâtre, 4, place de la Comédie, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 06 janvier 1930
- Tour Camoufle, square Camoufle, inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 31 octobre 1929
- Tour des Esprits et partie de remparts comprise entre celle-ci et la porte des Allemands, constructions dites "Basses grilles de la Seille" inscrit au titre de monuments historiques par arrêté du 14 avril 1932

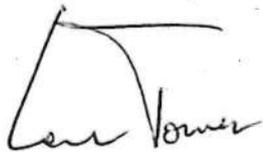
- Vestiges gallo-romains sous le musée municipal, 2, rue de la Bibliothèque, classée au titre de monuments historiques par arrêté du 06 janvier 1930

est créé selon le plan joint en annexe ;

ARTICLE 2 : Le secrétaire général pour les affaires régionales et européennes du Grand Est, le Directeur régional adjoint des affaires culturelles du Grand Est, le chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Moselle sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Grand Est.

Fait à Metz, le 25 OCT. 2024

Le préfet,



L. TOUVET

Voies et délais de recours : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg, dans le délai de deux mois à compter de sa publication et / ou notification. Ce recours peut être déposé sur le site www.telerecours.fr. Ce délai est prorogé si un recours administratif (gracieux ou hiérarchique) est introduit dans ce même délai de deux mois à compter de sa publication et ou notification.

**Périmètre délimité des abords du centre-ville de Metz
Commune de Metz (Moselle)**

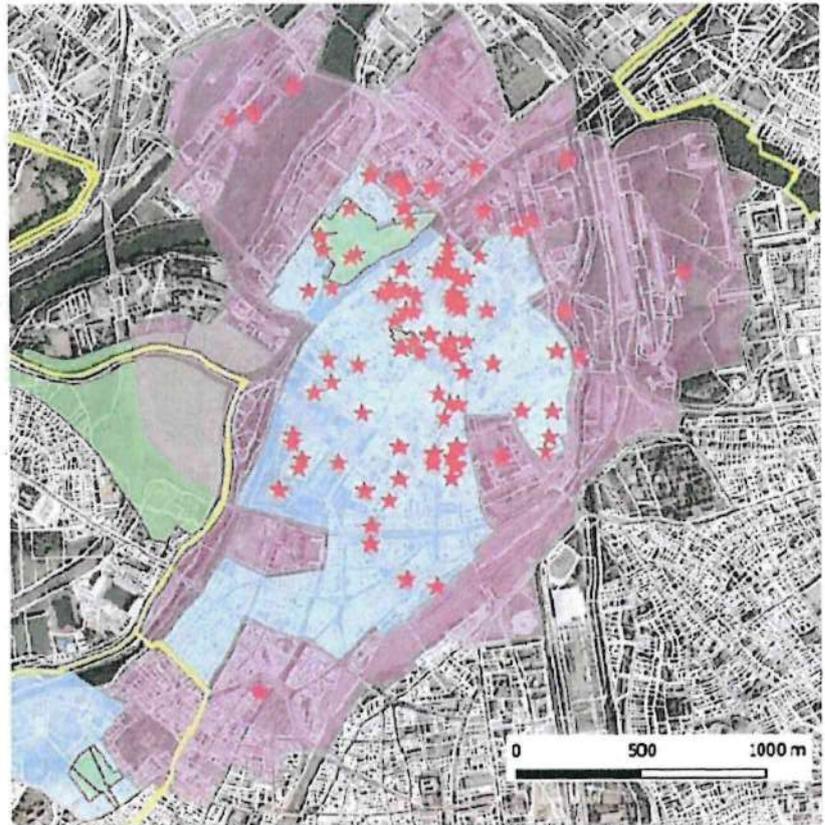
Surface ancien périmètre (en soustrayant le SPR) : 468 ha
Surface nouveau PDA (en soustrayant le SPR) : 345 ha

ASUS . . . 130 2 0



Légende PDA

-  Monument(s) historique(s)
-  Proposit en ds PDA
-  Limites communales
-  Sites classés ou inscrits
-  Sites Patrimoniaux Remarquables



Proposition de Périmètre Délimité des Abords de Monuments historiques de Metz centre

Surface de l'ancien périmètre : 468 ha
Surface du nouveau PDA : 345 ha